

Lu, vu, entendu...

FOCUS : Sortie d'une nouvelle édition ADEME : 15 exemples d'initiatives territoriales de la rénovation énergétique de l'habitat privé



Une toute nouvelle publication vient de sortir dédiée à la rénovation énergétique de l'habitat. Il s'agit de 15 exemples d'initiatives de territoires qui démontrent une fois de plus le rôle essentiel des collectivités dans la mise en œuvre de la transition énergétique à l'échelle locale et régionale ainsi que leur capacité à innover et à s'engager concrètement. Ils illustrent concrètement la mise en place du service public de l'efficacité énergétique instauré par la loi de transition énergétique.

Du dispositif « Mur I Mur » développé par Grenoble – Alpes Métropole – qui vise à accompagner la rénovation des copropriétés de l'agglomération grenobloise, en passant par « Biovallée » la plateforme d'accompagnement dans la rénovation énergétique des maisons individuelles du territoire de la Communauté de Communes du Val de Drôme, du Crestois et du Pays de Saillans ou encore Picardie Pass Rénovation, un guichet unique régional pour la

rénovation énergétique de l'habitat autant de projets qui s'inscrivent dans la dynamique économique locale et de rénovation énergétique de 500 000 logements par an à compter de 2017, portée par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et qui démontrent que le mouvement est en marche au service des citoyens et de l'économie locale.

[Découvrez l'ouvrage « Rénovation énergétique de l'habitat – 15 initiatives de territoires »](#)

Dans la presse :



RTE France annonce de possibles coupures de courant électrique cet hiver

RTE (Réseau de Transport d'Electricité), filiale d'EDF (Electricité de France), a annoncé début du mois un possible déséquilibre de l'approvisionnement en courant cet hiver. En effet, près d'un tiers des tranches nucléaires françaises est actuellement à l'arrêt suite aux contrôles renforcés menés par l'Autorité de sûreté nucléaire qui ont révélé les défaillances de certains réacteurs. 13 réacteurs sont ainsi hors circuit en décembre et 9 pour cet hiver.

Faute de pouvoir compenser grâce aux centrales au fioul ou au charbon ou aux barrages hydroélectriques – à leur plus bas niveau décennal pour cette saison, EDF devrait disposer d'une capacité de production inférieure en moyenne de 11300 mégawatts à celle de l'hiver dernier, soit 11,5 % d'écart. Parmi les solutions envisagées pour le moment : l'importation d'électricité grâce à la nouvelle liaison à courant continu avec l'Espagne et l'appel au civisme des Français pour une consommation responsable. Enfin, en cas de « déséquilibre extrême », RTE envisage des « délestages programmés et momentanés », de manière tournante, pour éviter des coupures de plus de deux heures. Les hôpitaux, sites industriels et entités prioritaires resteraient bien-sûr alimentés.

(Source : LeMonde.fr – Lien vers l'article : <http://bit.ly/2fuVh6M>)



Publication du décret sur la PPE : la question de la réduction du nucléaire reportée au prochain quinquennat

Initialement prévu pour décembre 2015, le décret relatif à la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) pour la période 2016-2018 et 2019-2023 a été publié au Journal Officiel le 28 octobre 2016. Signé par quatre ministères et le Premier ministre, il définit les volumes de production d'énergies renouvelables et représente donc l'un des textes les plus importants d'application de la Loi pour la Transition Energétique. Si ce décret offre aux

professionnels des énergies renouvelables une "visibilité forte pour les différentes filières" selon le Syndicat des Energies Renouvelables, beaucoup – dont les associations environnementales, regrettent l'absence de décision claire. En effet, le texte réaffirme la volonté de réduire la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité à l'horizon 2025 mais renvoie au prochain quinquennat toute décision de fermeture ou non de réacteurs nucléaires, en application des objectifs de la loi qui prévoit un plafonnement de la capacité nucléaire à 63,2 GW et la baisse de la part du nucléaire dans l'électricité de 75 % à 50 % en 2025.

(Sources : LeMonde.fr et Franceurbaine.org - Lien vers l'article du Monde : <http://bit.ly/2efB9Er>)



1^{ère} mondiale : lancement du chantier de la toute première route du solaire Wattway dans l'Orne !

Le 24 octobre dernier, à Tourouvre-au-Perche, dans l'Orne, le groupe Colas – acteur mondial de la construction et de l'entretien des infrastructures de transport, a officiellement lancé les travaux de mise en place de Wattway : la première route solaire, en présence de Ségolène Royal – Ministre de l'environnement. Brevetée au terme de 5 années de recherche menées par Colas, en partenariat avec l'INES, Institut National de l'Energie Solaire, Wattway est une innovation française. En associant les techniques de la

construction routière avec celles de la production photovoltaïque, la chaussée Wattway – formée de dalles photovoltaïques, se pose directement sur la chaussée existante, sans travaux de génie public, et fournit de l'électricité, énergie propre et renouvelable, tout en permettant la circulation de tout type de véhicule. La production annuelle attendue grâce à cette route solaire est de 290 MWh donc près de 790 kWh par jour. A titre d'exemple, la production d'électricité liée à 1 km de route solaire permettra d'alimenter l'éclairage public d'une ville de 5000 habitants.

(Sources : site web du [Ministère de l'Environnement](http://www.ministere-de-l-environnement.fr) et Environnement-magazine.fr. Lien vers l'article : <http://bit.ly/2ePMTih>)



CEE : 12 programmes sélectionnés pour lutter contre la précarité énergétique

En mai dernier, un appel à projet pour lutter contre la précarité énergétique dans l'habitat et les transports a été lancé par le Ministère de l'Environnement pour une enveloppe maximale de 60 millions d'euros. Les propositions retenues devaient répondre à 2 objectifs :

- sensibiliser, informer et former les ménages en situation de précarité énergétique aux enjeux des économies d'énergie
- accompagner dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique ambitieux.

Début octobre, 12 programmes ont ainsi été désignés « lauréats » : 9 visant à lutter contre la précarité énergétique dans l'habitat (l'Agence nationale de l'habitat (Anah) (600 à 700 copropriétés fragiles bénéficiaires), le groupe Engie (11.500 ménages suivis), le groupe Engie Home Services (278.000 ménages suivis), le bailleur social Habitat 29 (7.000 ménages), le groupe La Poste et la société Inventage (200.000 ménages accompagnés), le fonds de dotation Solinergy (12.000 ménages soutenus), la société Sonergia (4.000 à 16.000 ménages concernés), la société de conseil Urbanis (40 copropriétés accompagnées) et le projet "CLEO" (130.000 ménages bénéficiaires)) et 3 visant, quant à eux, à lutter contre la précarité énergétique dans les transports (Wimoov (9.000 personnes bénéficiaires), la Fédération des usagers de la bicyclette (2.250 ménages accompagnés) et l'Agence régionale de l'énergie et de l'environnement en Rhône-Alpes (10.000 personnes bénéficiaires)). (Sources : site web du [Ministère de l'Environnement](http://www.ministere-de-l-environnement.fr) et Actu-environnement.com. Lien vers l'article : <http://bit.ly/2dNe7nQ>)

[Retour au site web des Assises Européennes de la Transition Énergétique](http://www.assises-energie.fr)